

CLASSIFICATION DES COUREURS POUR 2011

REGLES GENERALES

- ✓ Sont Classés en 1ère catégorie les coureurs qui ont plus de 700 points et ceux qui désirent prendre une 1ère catégorie parce qu'ils intègrent une DN.
- ✓ Sont classés en 2è catégorie les coureurs qui ont entre 300 points et 699 points.
- ✓ Sont classés en 3è catégorie les coureurs qui ont entre 30 points et 299 points.
- ✓ Sont classés en Pass cyclisme les coureurs qui ont moins de 30 points.

Le barème des points sera revu chaque année en commission technique en fonction du nombre de coureurs classés et du niveau des coureurs de la région.

REGLES SPECIFIQUES

- ✓ Les coureurs seront autorisés à rétrograder d'une catégorie dans les cas suivants (s'ils en font la demande):
- ✓ Tous les coureurs de 35 ans et plus. (toutes catégories confondues)
- ✓ Tous les coureurs qui se retrouvent classés de deux catégories et plus au dessus de la catégorie ou ils étaient en 2009.

Exemples :

Un pass cyclisme classé en 2è catégorie fin 2009 peut repartir en 2010 en 3è catégorie.

Un 3è catégorie classé en 1ère catégorie fin 2009, peut repartir en 2010 en 2è catégorie.

Daniel MARCOUX

Président du Comité Régional

Stéphane ROGER

Président de la commission technique



COMITE REGIONAL DE CYCLISME LANGUEDOC ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports - Parc Club du Millénaire - Bât 31
1025, Avenue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER

TEL : 04 67 22 49 63 / Fax : 04 67 82 16 65 / e.mail : ffc.comitelr@wanadoo.fr / Site : <http://www.ffclr.fr/>